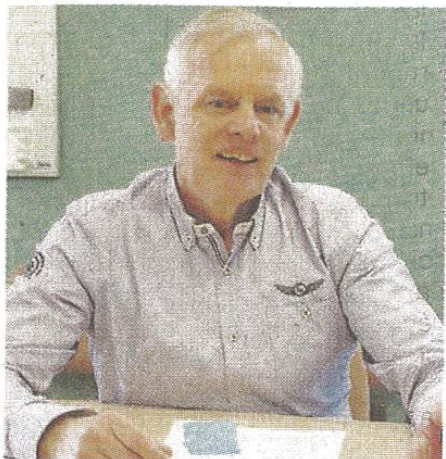


## Gilles Leproust au Conseil national des villes



*Gilles Leproust entend porter haut la cause d'Allonnes.*

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

L'arrêté du Premier ministre est daté du 20 février. Le maire d'Allonnes fait désormais partie du CNV (Conseil national des villes). Une instance qui concourt à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de la Ville.

Avec pour domaines d'intervention l'habitat, le cadre de vie, l'éducation, la santé et la prévention de la délinquance. Le CNV est composé de quatre collèges : élus, parlementaires, associations de citoyens et représentants de la société civile.

« Ma nomination a eu lieu sur proposition de l'association des maires Ville & Banlieue de France », explique Gilles Leproust, sur le départ pour Paris où se tient, ce jeudi, une première réunion.

« Il y a des vrais points de contact pour notre ville. Je reçois des fiches thématiques. Je les transmets à mes services. On va tous gagner du temps ! Au CNV, il y a des groupes de travail sur plusieurs thèmes. »

Cette nomination n'arrive pas seule. Le maire est également intégré à une toute nouvelle instance, placée sous l'égide du Sénat.

« Lors de sa visite à Allonnes, l'an passé, Gérard Larcher, président du Sénat, s'était engagé à ce que celui-ci ne lâche pas la question des villes de banlieue. Il vient de mettre en place un baromètre des banlieues », se réjouit l' élu, qui a participé à une première réunion de travail mercredi soir.

« Dans les villes, on a une vraie difficulté à récupérer l'ensemble des éléments, dont certains sont tronqués avant communication. Cet observatoire va regrouper et compiler les statistiques provenant d'horizons divers (CAF, Pôle emploi...), pour que nous ayons enfin la vérité sur la situation dans nos villes. »

De quoi donner plus d'outils, pour être mieux entendus par ceux qui ont les clés des décisions.